FICHE PROJET

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE
APPEL A PROJETS ABC 2021 – 2nd session

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

	STRUCTURE
NOM	Commune de CONGENIES
ADRESSE DU SIEGE	Mairie de CONGENIES, La Bourse
CODE POSTAL	30 111
COMMUNE	CONGENIES
N°SIRET DE LA COMMUNE	213 000 912 00013
CODE INSEE DE LA COMMUNE	30091
	REPRESENTANT LEGAL
NOM ET PRENOM	ALLAG DHUISME Fabienne
FONCTION	Maire
TELEPHONE	04 66 80 70 87
COURRIEL	mairie@congenies.fr
	RESONSABLE DU PROJET
NOM ET PRENOM	KERIEL Anne
FONCTION	Elue, Vice-Présidente de la Commission Environnement
TELEPHONE	06 88 53 13 27
COURRIEL	jranne22@hotmail.com

IDENTIFICATION DU PROJET

	PROJET
TITRE	Atlas de la Biodiversité Communale de CONGENIES
CONTEXTE	Au cœur du bassin de la Vaunage, dans le Gard, la commune de Congénies (1637 habitants) abrite un patrimoine naturel et paysager remarquable et partiellement connu à ce jour. L'équipe municipale en place depuis mai 2020, soucieuse de prendre en compte la préservation de ce patrimoine naturel, a notamment créé une commission « Environnement, Développement Durable et Agriculture ». Cette commission s'investit notamment sur la préservation de la biodiversité et la prévention contre les incendies de forêt. Par ailleurs, en prévision de modifications de son PLU, la commune de Congénies souhaite connaitre la biodiversité de son territoire et la faire connaitre à ses

	habitants afin d'intégrer les enjeux environnementaux dans sa politique locale.
OBJECTIFS	Le projet d'ABC de Congénies a pour objectifs : - D'apporter une connaissance exhaustive de la biodiversité communale pour une prise en compte locale des enjeux de préservation du territoire ; - De valoriser la biodiversité auprès des élus, acteurs locaux et habitants, de les sensibiliser aux enjeux de biodiversité sur le territoire et de favoriser les initiatives et implications locales ; - D'identifier des orientations d'actions/recommandations locales en faveur de la préservation de la biodiversité du territoire.
DUREE DE MISE EN ŒUVRE	24 mois (du 15/12/21 au 15/12/23)
COUT COMPLET PREVISIONNEL	31 495 €
MONTANT DES DEPENSES ELIGIBLES	28 390 €
AIDE DEMANDEE	22 712 € (soit 80% des dépenses éligibles)
PERSONNELS MOBILISES	Personnels mobilisés sur le projet : - 0,12 ETP (Commune de Congénies) - 0,2 ETP (CEN Occitanie) - 0,05 ETP (COGard) Personnels nouvellement recrutés spécifiquement sur le projet : - 0,5 ETP (Service civique à temps plein sur 6 mois)
ACTEURS RESPONSABLE DU PROJET	Commune de Congénies Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie (CEN Occitanie)
AUTRE(S) CORRESPONDANT(S) AU SEIN DE LA STRUCTURE	
AUTRE(S) PARTENAIRE(S)	Associations : CEN Occitanie, Centre Ornithologique du Gard (COGard), Abeille et Biodiversité

PROGRAMME DETAILLE DU PROJET

1. Cadrage

Contexte et objectifs

- **La description et les enjeux détaillés du territoire concerné par l'ABC**

Le village de Congénies occupe l'extrémité ouest de la plaine de la Vaunage, bassin en creux, incisé dans le massif calcaire de la garrigue entre Nîmes et Sommières. Cette vaste plaine agricole est drainée par le Rhôny, qui "s'échappe " de la Vaunage par un étroit pertuis vers Vergèze pour déboucher dans la plaine beaucoup plus ouverte du Vistre. Le territoire communal de Congénies, qui s'étend sur près de 900 ha, est parcouru au nord et au sud par un massif forestier composé de pinèdes, de chênaies vertes et de garrigues. Au centre de la commune s'étend d'est en ouest une vaste plaine agricole occupée par des olivettes, des vignes, des pâtures ou encore du maraichage, et parcourue par des cours d'eaux temporaires. Des enjeux de biodiversité forts y ont notamment été identifiés dès 2015 par des naturalistes amateurs qui mettent en évidence la présence de l'Azuré du Baguenaudier, papillon de jour menacé d'extinction en Occitanie, sur deux secteurs différents du nord de la commune (garrigues de la Ninarde et de la Devèze).

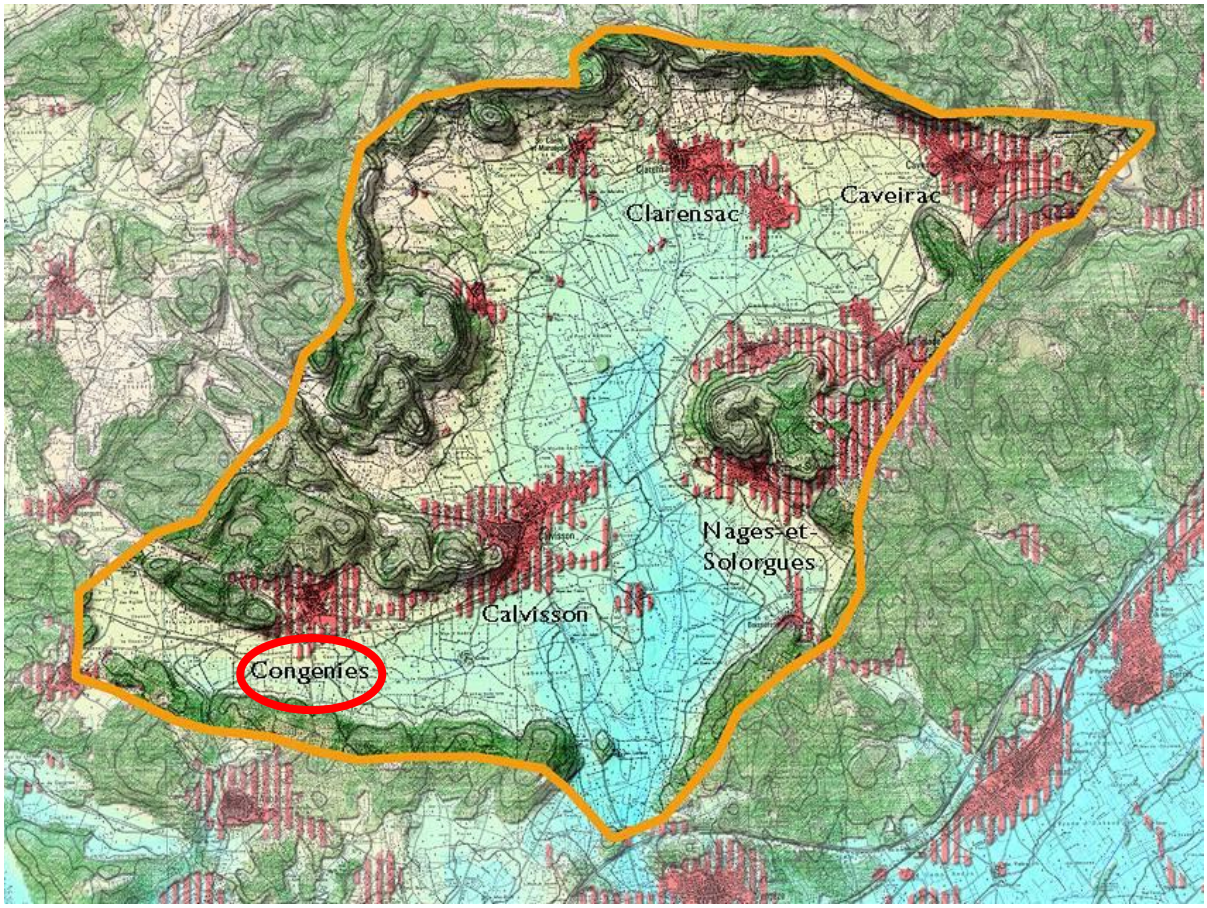

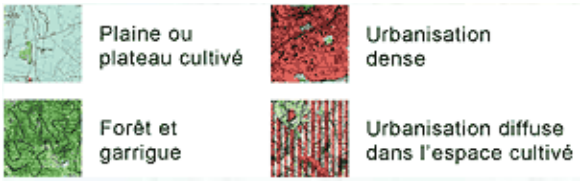

Commune de CONGENIES, Gard

- **Le cadre : les mesures prises antérieurement**

Une forêt communale multi fonctionnelle gérée par l'ONF

La forêt communale de Congénies, située au cœur du massif des Garrigues de la Vaunage, entre les villes de Sommières et de Nîmes, a bénéficié d'une restructuration foncière menée en 2018 portant la surface de la forêt communale soumise au régime forestier à près de 140 ha. L'ensemble de cette surface bénéficie d'un Plan d'Aménagement Forestier 2020-2039 porté par l'ONF. Elle présente une importante diversité de peuplements : alternance de milieux ouverts en faveur du pastoralisme et de futaies résineuses naturelles (Pin d'Alep, Pin pignon) ou artificielles (Cèdre et Pignon), en mélange avec du taillis de Chêne vert. Cette forêt communale est très fréquentée pour les loisirs, notamment le VTT, la randonnée ou encore la chasse.

Elle présente un enjeu écologique non négligeable avec la présence potentielle ou confirmée de plusieurs espèces rares et/ou protégées au niveau national notamment concernant les lépidoptères, oiseaux, reptiles ou encore espèces de flore. Elle abrite également l'Azuré du Baguenaudier (*Iolana iolas*), papillon de jour de la famille des Lycaenidae classé « Quasi-menacé » par l'UICN, strictement inféodé au Baguenaudier et dont la répartition française se concentre en PACA. En Occitanie, sa présence est uniquement relevée dans les Cévennes ainsi que sur l'ouest de la plaine de la Vaunage, sur un territoire très restreint (quelques communes uniquement dont Congénies qui concentre le plus grand nombre d'observations, les plus récentes également). De nombreuses données naturalistes existent donc à ce jour, produites par des naturalistes amateurs.

Azuré du Baguenaudier (photo : F. Gilbert)

Par sa situation géographique et sa composition, la forêt communale est fortement sensible aux incendies. Ce risque est d'autant plus important pour la commune que la forêt est située en bordure du village. En 2016, la municipalité a souhaité donner une fonction supplémentaire à son patrimoine forestier en favorisant l'installation d'un berger sur ses terrains. Une concession de pastoralisme d'une durée de 9 ans, reconductible, a été établie pour l'installation d'un troupeau de 250 brebis en forêt communale. En 2018, à l'aide de financements régionaux et européens dans le cadre d'un programme de reconquête pastorale, une quarantaine d'hectares a été débroussaillée. L'objectif de la commune était multiple : valoriser une activité traditionnelle de pâturage dans un secteur viticole en déprise, réduire le risque incendie à l'interface forêt/zone urbaine, et maintenir une qualité paysagère et environnementale. La valeur pastorale de ces entités n'est pas négligeable, d'autant plus qu'elle favorise dorénavant l'entretien des milieux ouverts, favorables aux espèces protégées.

L'arboretum et le sentier « Garrigue gourmande »

Les paysages gardois, résultats des actions conjuguées de la géologie, du climat et de l'Homme, ont une spécificité et une originalité. Les différentes activités et l'urbanisation ont entraîné des modifications des paysages originels. Afin de rappeler et de conserver l'identité végétale de ces sites, un projet a été mis en place en 2002 par la mairie avec la collaboration de plusieurs partenaires : c'est le sentier « garrigue gourmande » et l'*arboretum*.

La maîtrise de l'ouvrage avait été confiée à l'association Les Ecologistes de l'Euzière par la commune et le conseil général. Un chantier d'insertion, géré par la charte intercommunale du Sommiérois, avait réalisé le projet. Les sentiers, agrémentés régulièrement de « bornes décorées » explicatives, et l'*arboretum* regroupent diverses plantes sur le thème « garrigue gourmande ». Les végétaux transplantés dans l'*arboretum* avaient été fournis par la pépinière départementale qui est un établissement d'aide par le travail, notamment pour des travailleurs handicapés. L'association Histoire et Patrimoine de Congénies, en collaboration avec la municipalité de Congénies et la communauté de Commune du Pays de Sommières (CCPS), a récemment réalisé une réhabilitation de ces sites et assure aujourd'hui leur entretien. Au cours de l'été 2021, un nouveau support de communication présentant l'*arboretum* et le sentier, axé sur les interactions insecte/plante hôte, a été réalisé par une étudiante dans le cadre de son stage d'étude (Bachelor Gestion et Valorisation Naturaliste).

Une commission « Environnement, Développement Durable et Agriculture »

Enfin, soucieuse de prendre en compte la préservation de son patrimoine naturel, la nouvelle municipalité a créé une Commission « Environnement, Développement Durable et Agriculture » (EDDA). Cette commission s'investit sur les sujets environnementaux : en particulier la préservation de la biodiversité et la prévention contre les incendies de forêt. Elle contribue également à la lutte contre le changement climatique et suit le développement agricole sur son territoire.

Présidente : Fabienne ALLAG DHUISME
Vice-présidente : Anne KERIEL
Membres : Dominique VINCENTI, Ludovic ROUZEL, Anne HAGENAUER, Thibaut BOURSE, Loïc LEPHAY

L'initiative de ce projet d'ABC émane directement de cette commission EDDA, qui sera chargée de suivre sa bonne réalisation.

- **Les objectifs poursuivis par le projet d'ABC**

Le projet d'ABC de Congénies a pour objectifs :

- D'apporter une connaissance exhaustive de la biodiversité communale pour une prise en compte locale des enjeux de préservation du territoire ;
- De valoriser la biodiversité auprès des élus, acteurs locaux et habitants, de les sensibiliser aux enjeux de biodiversité sur le territoire et de favoriser les initiatives et implications locales ;
- D'identifier des orientations d'actions/recommandations locales en faveur de la préservation de la biodiversité du territoire.

- **L'intérêt du projet**

Ce projet tel qu'il a été construit, permet de répondre à une double intention : il vise tout d'abord à améliorer les connaissances du patrimoine naturel de la commune qui porte une réelle volonté de préserver ses richesses naturelles. Il permet également d'informer et de sensibiliser l'ensemble de la population à la préservation de cette biodiversité tout au long de la programmation des actions établie sur les 2 années. Mis en œuvre de façon simultanée, ces deux volets viendront s'alimenter et s'enrichir conjointement. Enfin, la synergie créée grâce à la contribution de 3 associations naturalistes locales permettra, grâce à une mutualisation des moyens et des connaissances, l'émergence d'une dynamique forte dès le lancement du projet.

- **Les bénéficiaires du programme (ex : élus du territoire, personnes à sensibiliser…)**

Les bénéficiaires de ce projet d'ABC sont multiples :

- Elus de la municipalité, agents municipaux, équipes techniques ;
- Acteurs socio-économiques du territoire : agriculteurs, commerçants, associations, chasseurs, etc.) ;
- Grand public : Habitants, scolaires : école primaire et collège (situé sur la commune adjacente) ;
- Les communes voisines et la communauté de Commune du Pays de Sommières (CCPS).

- **L'ensemble des acteurs impliqués dans sa réalisation**

Plusieurs associations naturalistes et d'éducation à l'Environnement sont mobilisées par la commune pour la mise en œuvre de cet ABC :

Le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie (CEN Occitanie) :

Conservatoire d'espaces naturels Occitanie

Le CEN Occitanie est une association à but non lucratif née en 2020 de la fusion des anciens CEN régionaux de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon et du CEN départemental de Lozère. Son positionnement s'inscrit dans le cadre des politiques publiques de conservation de la biodiversité via

un agrément délivré par l'Etat et la Région au titre de l'article L.414-11 du Code de l'Environnement. Fort des trente ans d'expérience de son équipe, le CEN Occitanie dispose des compétences pluridisciplinaires et du professionnalisme nécessaires à son action, une action déclinée en cinq volets principaux :

• Connaître : à la base de l'action conservatoire, ce premier volet est construit autour des démarches d'inventaire du patrimoine naturel mais aussi d'une compréhension globale de l'écosystème incluant les activités humaines. Si ce volet est d'abord mis en œuvre pour la rédaction de document de gestion, il inclut aussi des actions de connaissance fondamentale (recherche scientifique, listes rouges, etc.),

• Protéger : cette mission passe par l'acquisition ou le conventionnement de sites mais aussi par des actions plus transversales, comme les plans nationaux d'actions qui permettent d'agir pour la conservation d'espèces menacées

• Gérer : il s'agit là de la raison d'être originelle d'un CEN. Cette mission est fondée sur la maîtrise foncière ou d'usage de sites de façon à en assurer une gestion favorable aux enjeux naturels préalablement identifiés. Une connaissance fine des territoires, des acteurs, des histoires locales et des usages est ici essentielle pour garantir la durabilité de cette action.

• Valoriser : la sensibilisation est une clé de la préservation de la nature. Le CEN Occitanie propose chaque année des animations thématiques à l'attention du grand public ainsi que des chantiers bénévoles qui valorisent le patrimoine exceptionnel des sites gérés. L'équipe valorise également ses travaux et son expérience auprès des communautés scientifiques nationale et internationale.

• Accompagner : le CEN Occitanie accompagne les politiques publiques (Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles, Trames Vertes et Bleues…). Cet accompagnement s'opère grâce à des compétences internes spécifiques comme l'interdisciplinarité et la transversalité, l'expertise, la connaissance des acteurs et de leurs réseaux. Le Conservatoire d'espaces naturels d'appuie sur une gouvernance originale qui associe les parties prenantes de la gestion des milieux naturels.

Le Centre Ornithologique du Gard (COGard) :

Le COGard, Centre Ornithologique du Gard (https://cogard.org)**,** est une association sans but lucratif de type loi 1901, qui a pour objet, l'étude et la protection de la faune et de la flore du Gard et des régions adjacentes. Créée en 1980 par quelques passionnés d'oiseaux dans le but d'améliorer les connaissances sur l'avifaune du Gard, ses objectifs étaient et sont toujours de mener des actions d'étude, de protection et d'information. L'association est membre d'OCNat (Union des associations naturalistes du Languedoc-Roussillon). Aujourd'hui, avec 200 adhérents environ et 4 salariés permanents installés dans des locaux à Nîmes et à Saint-Chaptes, le COGard constitue un carrefour de compétences variées où chacun peut progresser et apporter sa contribution aux actions communes.

Abeille et Biodiversité :

Abeille et Biodiversité (http://www.abeille-biodiversite.com) est une association dont le but est d'agir pour le bien-être de l'environnement, ceci de manière locale. Fondée en 2009, l'association Abeille et Biodiversité rassemble aujourd'hui des amis de la nature au sens large. Ses activités sont concentrées dans le Gard, parce que les membres fondateurs sont originaires de cette région et les moyens à échelle humaine. Les actions répondent à deux grands objectifs qui sont : la protection de la biodiversité, la promotion de la culture BIO.

Une convention sera établie entre la commune et ces 3 associations au démarrage du projet et précisera les missions et engagements de chacune des parties.

- **Les leviers à mobiliser pour atteindre les objectifs**

La sensibilisation à la biodiversité et sa préservation représentent un volet essentiel du projet d'ABC. L'appropriation par les élus/acteurs locaux et habitants des enjeux de biodiversité locaux sera le gage du succès du projet d'ABC. Ainsi, les actions de communication et de sensibilisation doivent faciliter la mobilisation citoyenne sur ce projet d'engagement pour la nature. C'est pourquoi la commune et ses partenaires techniques veilleront à associer le public et à communiquer sur le projet dès le début, et tout au long de la démarche. Pour ce faire, plusieurs leviers seront mobilisés :

- Recrutement d'un service civique ***(CEN Occitanie, Commune)***

Un service civique sera recruté sur la thématique « mobilisation citoyenne » pour une durée de 6 mois. Il aura pour mission d'animer la démarche auprès de la population, faire connaitre le projet, participer à l'organisation et la réalisation des actions d'information et de sensibilisation à destination du grand public, soutenir les actions de mobilisation des habitants en particulier via des outils numériques et les réseaux sociaux de la commune (site internet de la commune, page Facebook de la commune, création d'une page Facebook spécifique dédiée à l'ABC de Congénies, etc.), réaliser des documents de communication à destination du grand public (flyers, affiches), etc.

- Inventaires participatifs ***(CEN Occitanie, COGard, François Gilbert)***

Des inventaires participatifs seront proposés au grand public sur les thématiques des insectes (et plus précisément lépidoptères) et de la flore. De plus, des appels à témoins seront diffusés auprès du grand public concernant la présence de certaines espèces cibles telles que les chiroptères ou encore les hirondelles. L'application ODK Collect utilisée par le CEN pour la collecte des données naturalistes pourra être proposée à la population via un formulaire dédié créé spécifiquement pour le projet.

- Animations auprès des scolaires ***(COGard, Abeille et Biodiversité, CEN Occitanie)***

Des interventions en classe et sur le terrain sont prévues avec l'école primaire de Congénies et le collège. A noter que le respect de l'environnement est un axe fort du projet d'établissement du collège Le Vignet, situé dans la commune limitrophe de Calvisson et dans lequel 71 jeunes Congénois sont scolarisés (https://clg-calvisson.ac-montpellier.fr). Ce collège est en effet engagé dans une dynamique d'éco-responsabilité avec notamment un service de restauration durable et Bio, l'élection d'Eco-délégués, l'organisation d'un marché Bio au sein de l'établissement et la création d'un jardin en permaculture.

Le contenu de ces interventions sera élaboré en partenariat avec les équipes enseignantes et portera sur les thématiques des sciences participatives/SPIPOLL/Vigie-nature Ecole : papillons de jour, mangeoires, vers de terre, sauvages de ma rue, vigie-chiros...).

- Conférences grand public ***(François Gilbert, Abeille et Biodiversité)***

Des conférences grand public seront organisées durant la période de réalisation du projet. La première sera sur le thème des papillons de jours. Un temps sera réservé à la présentation du projet d'ABC à la population. La seconde sera organisée dans le cadre du festival NaturaVaunage, organisé chaque année par l'association Abeille et Biodiversité dans une commune de la Vaunage. Congénies accueillera le festival en 2023 à l'occasion de la réalisation de son ABC.

- Animations grand public ***(COGard)***

Des animations en soirée seront proposées à la population sur les thèmes suivants :
« A la découverte des chiroptères de ma commune » ;
« A la découverte des oiseaux nocturnes de ma commune ».

- Réunion publique de fin d'ABC ***(COGard, CEN Occitanie)***

Enfin, une réunion de présentation des résultats de l'ABC à la population sera organisée en fin de programme. Cette réunion comprendra un premier temps de restitution des travaux réalisés durant l'ABC (inventaires, cartographies, hiérarchisation des enjeux) ainsi qu'un second temps durant lequel les participants seront invités à construire collectivement un plan d'actions simplifié sous la forme d'une animation ludique et pédagogique.

- Exposition Photo « Regard naturel » ***(COGard)***

« *Vingt photographes du Centre Ornithologique du Gard ont conjugué leurs talents pour faire découvrir ou re-découvrir aux Gardois et aux amoureux de notre beau département toutes ses richesses naturelles. Faune, flore et paysages y sont abondamment illustrés. Cette exposition a pour vocation de sensibiliser le public à la fragilité de notre riche patrimoine naturel.* » Cette exposition composée d'une 60aine de photographies sera exposée dans la commune dans le cadre de son ABC. Son inauguration sera notamment l'occasion de présenter le projet d'ABC à la population.

- Outils de communication

La communication relative au projet auprès de la population pourra être réalisée grâce à différents supports : Site internet (https://www.congenies.fr) et page Facebook de la commune, page Facebook spécifique créée pour l'ABC, bulletin municipal, affiches et flyers, etc.

Description du projet

La cartographie des habitats et les inventaires naturalistes mobiliseront les équipes salariées du CEN Occitanie, partenaire technique, aux compétences reconnues en matière de diagnostic écologique. Le COGard apportera son expertise et ses connaissances de l'avifaune locale pour la réalisation des inventaires ornithologiques. Enfin, d'autres autres associations locales naturalistes, comme Abeille et Biodiversité, pourront être sollicitées pour la mise à disposition de données connues et associées pour participer aux inventaires, notamment via leurs réseaux de bénévoles. Ainsi, la mutualisation des compétences avec l'ensemble des partenaires sera recherchée autant que possible. La mise en œuvre des inventaires tiendra compte des prescriptions du guide méthodologique ABC et s'appuiera notamment sur des protocoles d'inventaires éprouvés.

A) Synthèse des connaissances et définition d'un plan de prospection

La phase initiale de tout programme d'amélioration des connaissances est la réalisation d'une synthèse des connaissances existantes en la matière, à savoir sur la composante « patrimoine naturel ». Cette synthèse comprend la prise en compte et l'analyse des éléments suivants :

- Les zonages environnementaux et les données cartographiques du territoire (TVB, occupation du sol, hydrographie, topographie et la géologie) : constituent des éléments importants pour définir les zones de prospection.

- Les données naturalistes connues (faune, flore, habitats naturels) : identification de l'état des connaissances sur la biodiversité (nombre de données, secteurs plus ou moins connues, groupes bien étudiés ou à défaut de connaissance), sur base de la consultation des bases de données naturalistes régionales.

Ce travail bibliographique et de compilation des connaissances pourra s'appuyer au besoin sur l'audit de personnes ressources en la matière à l'échelle locale.

L'exploitation de ces données doit permettre de dresser l'état initial des connaissances sur la commune au travers d'un document de synthèse. Cette 1ere analyse permettra d'appréhender plus finement les besoins en termes d'amélioration des connaissances à travers l'élaboration d'un plan de prospection.

Le plan de prospection permet de préciser les groupes taxonomiques à étudier au regard du territoire et des lacunes de connaissances identifiées et les secteurs d'intérêt potentiels plus particulièrement ciblés pour mettre en œuvre ces inventaires.

Le plan de prospection élaboré à l'issu de ce travail de synthèse visera à :

- Préciser les enjeux de conservation sur des secteurs et groupes déjà connus mais pour lesquels il y a nécessité d'améliorer les connaissances en vue d'engager des actions fortes et opérationnelles de gestion et de préservation.
- Cibler des secteurs/groupes sur lesquels une connaissance partielle de la biodiversité permet de pressentir un fort potentiel en termes d'enjeux de biodiversité.
- Explorer des secteurs totalement inconnus, à fort déficit de connaissances.

La planification des prospections dans le temps et l'espace sera adaptée en fonction de la difficulté de prospection des différents secteurs de la commune (cas de propriétés privés closes, milieux inaccessibles) et en fonction d'un calendrier tenant compte des périodes favorables à l'observation des

espèces ciblées (principalement entre mars et octobre). Les propriétaires des terrains privés seront contactés en amont des prospections et l'information de la réalisation d'inventaires naturalistes sur la commune pourra être communiquée à la population (bulletin municipal, Page Facebook et site internet de la commune, etc.).

B) Inventaires naturalistes et cartographie des habitats naturels

Une cartographie des habitats naturels du territoire communal sera réalisée suivant la typologie EUNIS, niveau 4.

Les groupes taxonomiques inventoriés seront :

- Les chiroptères : pose d'enregistreurs acoustiques SM4 et analyse des sons, prospection du bâti communal ;
- Les oiseaux : inventaires avifaune 4 saisons par prospection à vue et à l'écoute ;
- Les reptiles et amphibiens ;
- Les insectes (rhopalocères, orthoptères, odonates).

Ces inventaires tiendront compte des données de faune déjà existantes et seront calibrés et ciblés sur les groupes dont les connaissances restent à améliorer. Ils seront réalisés sur les différents types de milieux représentatifs du territoire communal : milieux forestiers (pinèdes, chênaies, garrigues), milieux ouverts (friches agricoles, pelouses sèches), milieux aquatiques (Ruisseau de Fontanes, Valat de Saintignières, Valat de Rouveyrenque, Valat de Playcine notamment).

De plus l'étude des continuités écologiques à l'échelle communale sera réalisée et se basera notamment sur l'identification des sous trames milieux forestiers, milieux ouverts, cours d'eau. Un travail sur la trame noire sera également réalisé.

C) Synthèse des enjeux de biodiversité et perspectives post-ABC

La restitution des inventaires de l'ABC sera présentée sous la forme d'un rapport technique de synthèse et d'un Atlas cartographique comprenant les niveaux de connaissances sur la faune, la cartographie des habitats naturels, et identifiant les enjeux biologiques hiérarchisés par secteurs ainsi que les contraintes avec lesquelles composer pour la mise en œuvre d'une politique de préservation et de valorisation du patrimoine naturel au niveau local.

L'ensemble des données recueillies dans le cadre de ce projet seront reversées au SINP.

Ainsi, à l'issue du projet, les livrables suivants seront remis :

- un rapport de synthèse des enjeux de biodiversité, sous format informatique (WORD et PDF) et papier ;
- un atlas cartographique des enjeux de biodiversité sous format PDF + SIG exploitable : cet atlas comprendra la cartographie des habitats naturels, des cartes localisant les enjeux faune identifiés ainsi qu'une carte synthétique de hiérarchisation des enjeux;
- les données brutes faunistiques et floristiques issues de la compilation des bases de données sous un format informatique (XLS), accompagnées d'une attestation de versement au SINP.

L'ensemble des livrables produits seront versés sur le site internet national dédié à cet effet (https://abc.naturefrance.fr/) afin de pouvoir être accessibles et consultables par tous les publics. Ils seront également publiés sur la page Facebook créée pour le projet d'ABC.

D) Actions transversales de communication, sensibilisation et mobilisation citoyenne

La mobilisation citoyenne, l'implication et la sensibilisation de la population, des élus et des différents acteurs du territoire seront développées sur toute la période de réalisation du projet. Les différentes actions relatives à ce sujet ont été détaillées précédemment.

2. Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus

Actions prévues	Résultats prévus	Date de début de l'action	Date de fin de l'action
Travail préparatoire de synthèse des données existantes et élaboration des protocoles	- *Rapport de synthèse sur l'état des connaissances* - *Réalisation d'un plan de prospection*	*12/2021*	*02/2022*
Inventaires naturalistes	- *Données récoltées versées au SINP*	*03/2022*	*06/2023*
Élaboration des livrables de l'ABC	- *Rapport de synthèse* - *Atlas cartographique*	*07/2023*	*11/2023*
Mobilisation citoyenne, communication, sensibilisation	- *Encadrement d'un service civique « Mobilisation citoyenne »*	*02/2022*	*07/2022*
	- *Inventaires participatifs (flore, papillons)*	*03/2022*	*06/2023*
	- *Soirées thématiques « Chiroptères », « Rapaces nocturnes »* - *Conférences thématiques « papillons » et NaturaVaunage* - *Exposition photo « Regard naturel »*	*01/2022*	*11/2023*
	- *Animation auprès des scolaires (école primaire de Congénies et collège de Calvisson)*	*09/2022*	*12/2023*
	- *Animation « Présentation des résultats et construction d'un plan d'actions simplifié avec la population*	*12/2023*	*12/2023*

3. Perspectives de l'action

A court terme et de manière très opérationnelle, les résultats de l'ABC permettront à la commune de prendre en compte les enjeux de biodiversité identifiés par secteurs lors de ses prochaines modifications ou révisions allégées du PLU.

A moyen terme, l'expertise apportée sur les espèces remarquables présentes sur le territoire communal (lépidopères et reptiles notamment) permettra de définir des mesures de gestion et de protection spécifiques ciblées sur ces espèces à forts enjeux de conservation (par exemple mise en place d'un arrêté préfectoral de protection de biotope, diminution de l'éclairage public, etc.). Il est possible de préciser que l'association de la population à l'ensemble du projet d'ABC durant ses 2 années de réalisation permettra sans doute une meilleure compréhension et acceptabilité de ces mesures.

Enfin, la réalisation de cet ABC pourra constituer une première étape pour la commune, base de son engagement dans la démarche de « Territoires engagés pour la Nature ». Les résultats de l'ABC permettront d'alimenter un plan d'actions dont les orientations seront co-construites avec les partenaires, au fil du projet ABC et au-delà, à savoir : l'amélioration continue des connaissances sur le patrimoine naturel et paysager, leur préservation, gestion et leur éventuelle valorisation auprès de différents publics. Ainsi, suite à l'acquisition des connaissances et la sensibilisation des acteurs de la commune, un accompagnement à l'élaboration d'un plan d'actions favorable pour la biodiversité sur son territoire pourra être initié.

A terme, l'implication de la commune dans la connaissance et la préservation de son patrimoine naturel pourra encourager les communes limitrophes (Calvisson, Souvignargues, Aujargues et Aubais), qui partagent des enjeux similaires notamment vis-à-vis des continuités écologiques (sous trame forestière notamment), à développer elles aussi des programmes de connaissances et de protection de leur biodiversité communale. L'ABC de Congénies fera aussi l'objet d'une communication auprès de la communauté de communes du Pays de Sommières (CCPS). Des travaux mutualisés et des réflexions communes permettront alors une meilleure cohérence et efficience des actions mis en œuvre à l'échelle de ce territoire élargi.

4. Gouvernance

Ce projet d'ABC prévoit la mise en place d'un Comité de pilotage réunissant les élus de la commune et les partenaires techniques associés au projet (CEN Occitanie, COGard, Abeilles et Biodiversité, l'ONF). Dans une volonté d'associer au plus près les citoyens de la commune au projet, des représentants de la population seront également intégrés au Comité de pilotage (représentants des associations de la commune, représentant du conseil municipal des jeunes). D'autres acteurs locaux pourront être associés à ce COPIL dont la composition définitive sera validée par la commune avant le démarrage du projet.

Mairie de Congénies	Fabienne Allag Dhuisme	Maire	fabienne.dhuisme@orange.fr
Mairie de Congénies	Anne Keriel	Commission « Environnement, développement durable et agriculture »	jranne22@hotmail.com
Mairie de Congénies	Ludovic Rouzel	Commission « Environnement, développement durable et agriculture »	ludovic.rouzel@wanadoo.fr
Mairie de Congénies	Dominique Vincenti	Commission « Environnement, développement durable et agriculture »	dominique@lesvincenti.fr
Bénévole de Gard Nature	François Gilbert	Entomologue	francois.gilbert.entomologie@gmail.com
Association Culture et Patrimoine	Brigitte Deschamps	Présidente de l'association	brig.deschamps@laposte.net

ONF	Marc Reynaud	Agent territorial	marc.reynaud@onf.fr
Conservatoire d'Espaces naturels Occitanie	Cécile Moncourtois	Chargée de projets	cecile.moncourtois@cen-occitanie.org
COGard	Marion Fraysse	Animatrice nature	mfraysse@cogard.org
Abeille et Biodiversité	Dominique Mestre	Membre du CA	dmaestre@hotmail.fr
Conseil municipal des jeunes de Congénies	A désigner (avec accord parental)	Au moins 1 représentant	
Habitants de Congénies	A désigner	Un appel à volontaire sera publié et les habitants volontaires intéressés seront conviés à intégrer le COPIL du projet	

Ce Comité de pilotage se réunira 3 fois :

- 1 COPIL de lancement du projet

- 1 COPIL intermédiaire de suivi

- 1 COPIL de restitution des résultats.

Un Comité technique réunissant la commune et les partenaires techniques pourra se réunir autant que de besoin (à minima une fois par année) afin de définir un cadre de travail, planifier les missions et interventions de chacun, échanger sur le programme et les résultats intermédiaires, réorienter certaines actions si nécessaire, etc.).

5. Impacts sur l'emploi local et sur l'économie locale

Pour la mise en œuvre de ce projet d'ABC, la commune s'appuie uniquement sur l'intervention d'associations naturalistes et d'éducation à l'Environnement implantées localement : le CEN Occitanie, le COGard, Abeilles et Biodiversité. Le projet permettra ainsi de contribuer à l'activité économique de ces associations, toutes basées à moins de 20 km de Congénies, en venant conforter l'emploi des équipes. Le recrutement d'un service civique ciblé sur l'animation de la mobilisation citoyenne permettra également de proposer une mission de 6 mois à un jeune entre 16 et 25 ans et constitue par ailleurs un véritable engagement au service du développement de la citoyenneté des jeunes, de leur intégration dans la société et de l'intérêt général.

6. Résumé publiable du projet

Ce projet d'Atlas Communal de la Biodiversité (ABC) concerne la commune de Congénies, située dans le bassin de la Vaunage, dans le département du Gard, en région Occitanie. Son territoire communal s'étend sur environ 900 ha sur des milieux forestiers et agricoles. Certains enjeux forts de biodiversité y sont déjà identifiés en garrigue mais des connaissances supplémentaires restent encore à acquérir sur d'autres groupes taxonomiques ou encore sur des secteurs non prospectés mal connus.

La mise en œuvre de l'ABC de Congénies en 2022 et 2023 s'articulera autour de la réalisation d'inventaires naturalistes réalisés à la fois par différents experts mais également par la population sous la forme de sciences participatives. La participation citoyenne sera au cœur du projet sur toute la période grâce au déploiement de diverses animations, sorties et conférences thématiques, et s'adressera à l'ensemble de la population y compris les scolaires.

A l'issue de l'ABC, la commune, consciente de la nécessité de préserver son patrimoine naturel remarquable, bénéficiera d'une hiérarchisation des zones à enjeux aussi bien en termes de présence d'espèces patrimoniales mais également de continuités écologiques. Les résultats de l'ABC permettront à la commune d'intégrer ces enjeux dans sa future planification territoriale et servira de socle à la construction d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité communale dans le cadre de la démarche « Territoires engagés pour la nature ».